

Les 6 groupes d'actifs (occupés et chômeurs) de la nomenclature INSEE des Professions et Catégories Socio-professionnelles

7- Retraités

8- Autres personnes sans activités professionnelles (chômeurs n'ayant jamais travaillé et autres inactifs : écoliers, étudiants, personnes au foyer...)

	1962 %	2009 %	Critères utilisés pour homogénéiser le groupe	Exemples
1-Agriculteurs exploitants dont <i>11-Sur petite exploitation (< 20 hectares) 15%</i> <i>12-Sur moyenne exploitation (20-40 hectares) 26%</i> <i>13-Sur grande exploitation (>40 hectares) 59%</i> 29% de femmes	15,9%	2,0%	Principaux : Secondaires :	Maraîchers, horticulteurs, bergers... Patrons pêcheurs <10 salariés Viticulteurs, éleveurs...moyens Céréalescultures, arboriculteurs, élevages industriels...
2-Artisans, commerçants, chefs d'entreprises dont <i>21-Artisans 45%</i> activité manuelle de fabrication (b&s) <i>22-Commerçants 44%</i> revente de biens <i>23-Chefs d'entreprise > 10 salariés 11%</i> 7% d'étrangers 28% de femmes	10,9%	6,1%	Principaux : Secondaires :	Artisans boulangers, pâtisseries, bouchers, mécaniciens, couturiers, ébénistes, maçons, peintres, électriciens, plombiers, serruriers, conducteurs de taxi, coiffeurs... <u>indépendants</u> . Epiciers, buralistes, pompistes, guérisseurs, agents immobiliers, restaurateurs, cafés, agents de voyage... <u>indépendants</u> . Grandes entreprises : > 500 salariés 7% Moyennes entreprises : 50-499 salariés 14% Petites entreprises : 10-49 salariés 79%
3-Cadres et professions intellectuelles supérieures dont <i>31-Professions libérales 11%</i> Indépendants à haut niveau d'expertise, compétences spécifiques <i>33-Cadres de la fonction publique (catégorie A)</i> <i>34-Professeurs, professions scientifiques</i> <i>35-Professions de l'information, des arts et de spectacles 7%</i> <i>37-Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i> <i>38-Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</i> <i>33+34 : 34% (public)</i> 3% d'étrangers <i>37+38 : 48% (privé)</i> 39,5% de femmes	4,7%	15,8%	Principaux : Secondaires :	Médecins libéraux spécialistes et généralistes, chirurgiens dentistes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, huissiers, conseils juridiques et fiscaux, experts-comptables, architectes... <u>indépendants</u> . Provisseurs, chercheurs, médecins hospitaliers, internes, psychologues scolaires, enseignants du secondaire et du supérieur, haute administration, magistrats, personnes exerçant un mandat politique ou syndical, officiers de l'armée, commissaires de police... Journalistes, présentateurs TV, écrivains, cinéastes, comédiens, chanteurs de rock, sculpteurs... Ingénieurs, pharmaciens salariés, managers, commerciaux, analystes financiers, D.R.H., chefs de produit, acheteurs, publicitaires, directeurs marketing, informaticiens, architectes salariés, chimistes, pilotes d'avions...

<p>4-Professions intermédiaires dont 42- Instituteurs et assimilés 16% 43-Professions intermédiaires de la santé et du travail social 18% 44- Clergé, religieux 0,4% 45-Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B) 8% 46-Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises 47-Techniciens 48- Contremaîtres, agents de maîtrise</p> <p>46+47+48 : 57% (privé)</p> <p style="text-align: right;">3% d'étrangers 50,5% de femmes</p>	11,0%	23,8%	<p>Principaux :</p> <p>Secondaires :</p>	<p>Professeurs des écoles (y.c. directeurs), instituteurs, enseignants du collège et du technique court, C.P.E. et surveillants, contractuels de l'E.N., moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels...</p> <p>Infirmiers (salariés et libéraux-8%), puéricultrices, sages-femmes, diététiciennes, pédicures, préparateurs en pharmacie, éducateurs, assistants sociaux...</p> <p>Contrôleurs des impôts / des douanes / du trésor public..., inspecteurs et officiers de police, adjudants et majors de l'armée et de la gendarmerie, professions administratives intermédiaires des collectivités locales...</p> <p>Secrétaires de direction, représentants, aides-acheteurs, assistants publicitaires, interprètes, photographes (indépendants et salariés), maîtres d'hôtel...</p> <p>Techniciens, dessinateurs, géomètre, contremaîtres, agents de maîtrise, responsable de manutention, chefs de chantiers, responsables de magasinage, maîtres d'équipage de pêche...</p>
<p>5-Employés dont 52-Employés civils et agents de service de la fonction publique (catégorie C) 53-Policiers et militaires non officiers 54-Employés administratifs d'entreprises 55-Employés de commerce 56-Personnels des services directs aux particuliers 20% (12% d'étrangers)</p> <p>52+53 : 40% 5% d'étrangers 54+55 : 40% 77% de femmes</p>	18,5%	29,5%	<p>Principaux :</p> <p>Secondaires :</p>	<p>Aides-soignants, postiers, agents de bureau...</p> <p>Policiers et militaires subalternes : agents de police, gendarmes, pompiers...</p> <p>Secrétaires, ambulanciers salariés, guichetiers de banque, contrôleurs des transports, hôtesse d'accueil, agents de sécurité...</p> <p>Vendeurs, caissiers...</p> <p>Serveurs, manucures, esthéticiens salariés, coiffeurs salariés, assistantes maternelles (gardiennes d'enfants), femmes de ménages chez des particuliers ou dans les APU, concierges...</p>
<p>6-Ouvriers dont 62-Ouvriers qualifiés de type industriel 63 -Ouvriers qualifiés de type artisanal 64-Chauffeurs 65-Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67-Ouvriers non qualifiés de type industriel 68-Ouvriers non qualifiés de type artisanal 69-Ouvriers agricoles</p> <p>Industrie 46% Artisanat 35% Transports 15% 13% d'étrangers Agriculture 4% 19% de femmes</p>	39,0%	23,0%	<p>Principaux :</p> <p>Secondaires :</p>	<p>Ouvriers qualifiés : O.P. (CAP, BEP) (ouvriers professionnels) régleurs, soudeurs, mécaniciens, conducteurs d'engins de travaux publics, ouvriers qualifiés chimie, cuir, industrie, imprimerie...</p> <p>Chauffeurs et conducteurs salariés (taxi, bus, train, remontées mécaniques...), coursiers, livreurs, matelots, dockers...</p> <p>Déménageurs, Jardiniers, carrossiers, menuisiers, boulangers, cordonniers, cuisiniers, apprentis salariés qualifiés et non qualifiés.</p> <p>Ouvriers non qualifiés : O.S. (ouvriers spécialisés dans une seule tâche) : travail posté sur chaîne, manutentionnaires, manœuvres du B.T.P...</p> <p>Commis de cuisine</p> <p>Ouvriers agricoles, saisonniers, marins-pêcheurs salariés...</p>